

Mairie de Valsonne

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 juillet 2015

Par convocation en date du 10 juillet 2015, le Conseil Municipal de Valsonne s'est réuni le vendredi 17 juillet 2015 à 20h30.

Etaient présents : L'ensemble des membres du conseil exceptés : Sophie Biacabe, Michèle Collin, Marie-France Ducert, Denis Duperray excusés.

Arrivée de Jean-Yves Rosset à 20H45

Ordre du jour :

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance ;
- ✓ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 juin 2015 ;
- ✓ Budget annexe Zac Chabout ;
- ✓ Rapport annuel sur la qualité de l'eau ;
- ✓ Demande de subvention amendes de police ;
- ✓ Demande de subvention vestiaires du stade de football ;
- ✓ Remboursement à l'école de Ronno journée lac des Sapins des CM2 ;
- ✓ Motion de l'Assemblée des Maires de France pour alerté solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat ;
- ✓ Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations ;
- ✓ Questions et informations diverses

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Marc Tamain est désigné secrétaire de séance.

2. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 juin 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents approuve le compte rendu.

3. Budget annexe Zac Chabout

Marc Tamain présente le budget supplémentaire Zac de Chabout :

Article	Section	Section	Montant
3355/040	INV	R	10143,76
7133/042	FONC	D	10143,76
3555	INV	D	10143,76
71355	FONC	R	10143,76
605	FONC	D	9400
7015	FONC	R	9400
3355/040	INV	D	9400
7133/042	FONC	R	9400
3355/040	INV	R	9400
7133/042	FONC	D	9400
3555	INV	D	9400
71355	FONC	R	9400

	INVT	FONC	Total
DEPENSES	28943,76	28943,76	57887,52
RECETTES	19543,76	38343,76	57887,52

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents approuve ce budget supplémentaire.

4. Rapport annuel sur la qualité de l'eau

Monsieur le Maire présente le rapport. Le conseil prend acte de ce dernier.

5. Demande de subvention vestiaires du stade de football

Monsieur le Maire précise que le projet s'élève à 120 000 euros environ.

Le projet pourrait être financé par :

- ✓ Une subvention de 40 000 à 50 000 euros de la Fédération Française de Football : demande déposée au district en avril 2015 au district ;
- ✓ Une subvention du département de 35 000 euros ;
- ✓ Une subvention de 10 000 euros de Gérard Collomb Sénateur Maire de Lyon sur ses réserves parlementaires.

Afin d'obtenir cette dernière subvention, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, donne pouvoir au Maire pour déposer le dossier de demande le 18 juillet 2015.

6. Remboursement à l'école de Ronno journée lac des Sapins des CM2

Monsieur le Maire indique que les frais pour la journée au lac des sapins ont été mutualisés avec l'école de Ronno.

Afin de payer la part de Valsonne, une subvention de 65 euros doit être attribuée au sou des écoles de Ronno qui a avancé les frais.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents approuve cette attribution de subvention.

7. Demande de subvention amendes de police

Jean-Yves Rosset venant d'arriver indique que comme toutes les années une demande de subvention doit être faite pour obtenir cette subvention.

La subvention permettra de:

- ✓ Refaire le marquage passage piéton ;
- ✓ Réaliser le marquage des plateaux ;
- ✓ Installer un miroir à l'entrée du village ;
- ✓ Installer un tri flash avant et après la zone à 30 kms de l'école.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents approuve cette demande de subvention.

8. Motion de l'Assemblée des Maires de France pour alerté solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat

Mr le Maire fait lecture de la motion.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents approuve cette motion à l'exception de Marc Tamain qui s'abstient.

9. Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations ;

Mr le Maire indique :

- ✓ Ne pas avoir fait valoir le droit de préemption de la commune sur la vente de la maison Bost au Rocailler ;
- ✓ Signature de la vente de la parcelle de la commune à G.et E. Duperray le 22 juillet 2015.

10. Informations diverses

Mr le Maire donne diverses informations :

- ✓ L'association Musichoridanse propose une soirée festive le 29 juillet 2015 à 19H30 au gymnase des trois vallées ;
- ✓ Le Festival en Beaujolais du Centre culturel associatif Beaujolais (CCAB) se terminera en l'église de Valsonne par la venue du groupe Kouban le 30 juillet 2015 à 21H.
Mr le Maire indique qu'il y aura un pot offert à l'issue par la mairie et qu'il a besoin de deux volontaires pour assurer les entrées. Louis Vial et Georges Dumas sont volontaires. Le Maire les en remercie ;
- ✓ France Domaines a estimé la maison Terrier à 110 000 euros avec une marge de manœuvre de plus ou moins 20% ;
- ✓ L'appartement au-dessus de la boulangerie devrait être reloué ;
- ✓ Quelques dates :
 - Inauguration des travaux de l'école le 3 octobre 2015 à 10H30 ;
 - Conseil Municipal les 11 septembre 2015, 30 octobre 2015 et 18 décembre 2015 à 20H30 ;
 - Arrêt du projet de PLU lors de la réunion du conseil du 11 septembre 2015 ;

Enfin, le Maire arrivant d'un Conseil communautaire de la COR expose les projets en cours en matière de statuts et de nouvelles compétences.

Les nouvelles compétences sont les suivantes :

- ✓ Transport à la Demande (TAD) ;
- ✓ Transformation de la COR en communauté d'agglomération : avantage DGF supplémentaire de l'ordre de 300 000 euros pour la COR;

Les nouvelles compétences « toiletées » : piscine - culture (école de musique, programmation culturelle).

Compétences non reprises par la COR : PLU si opposition de 25% des communes ou 20% de la population.

Mr le Maire indique que l'ensemble de ces nouvelles compétences entraîneront l'approbation de nouveaux statuts soumis à l'approbation des communes membre de la COR.

Enfin, Mr le Maire indique que la COR après de difficiles négociations reversera à Valsonne en dotation de compensation 141 724 euros, contre 116 934 euros actuellement, soit plus 24 000 euros environ.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H15.

Fait à Valsonne, le 23 juillet 2015,

Le secrétaire de séance

Le Maire

Marc Tamain

Patrick Bourrassaut